



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INVITATION PRESSE

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)

publiera un rapport et une note d'analyse sur

Les compagnies aériennes européennes sont-elles mortelles ? Perspectives à 20 ans.

et les présentera en exclusivité

le mardi 16 juillet 2013 à 10h30

au Commissariat général à la stratégie et à la prospective
18 rue de Martignac – 75007 Paris

En Europe, l'ouverture à la concurrence du secteur des transports aériens, à la fin des années 1990, a conduit à des évolutions importantes : **de nombreuses compagnies de taille moyenne ont fait faillite, plusieurs compagnies low cost dont deux grandes ont émergé.** A la suite de fusions et d'acquisitions, il ne reste actuellement que trois grands groupes (Air France-KLM, Lufthansa, IAG), héritiers des compagnies historiques nationales. Ceux-ci sont devenus des acteurs internationaux majeurs. Mais ces compagnies doivent faire face à la **concurrence nouvelle** d'une part des *low cost* sur le marché intra-européen, d'autre part des compagnies des pays du Golfe et d'Asie sur le long-courrier.

Touché par les événements du 11 septembre 2001, le transport aérien s'est à nouveau enfoncé dans une profonde crise, liée à l'évolution de l'économie mondiale, en 2008. Pour la surmonter, **l'industrie européenne du transport aérien, cyclique, sensible à l'actualité et fortement exposée aux prix du pétrole, dispose d'une marge de manœuvre réduite.** Bien que les entreprises soient les premières à avoir leur avenir en main, les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans les évolutions de l'industrie du transport aérien : leur action, peut faciliter, ou au contraire compliquer, l'action des entreprises.

Ce rapport, **esquisse des scénarios d'évolution possibles et suggère aux pouvoirs publics des voies d'action souhaitables pour accompagner les entreprises du secteur dans leur évolution.** Ces différentes visions de l'avenir des compagnies aériennes européennes, permettent de s'interroger sur les mesures à prendre, ou à ne pas prendre, **articulées autour de trois axes de propositions,** pour préserver un transport aérien européen présent sur tous les créneaux du marché, viable et profitable.

Inscription/accréditation par mail ou téléphone

Jean-Michel Roullé, Responsable de la
communication Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira, Chargée de mission
communication Tél. : 01 42 75 60 39
magali.madeira@strategie.gouv.fr